

PLAN DE ZONAGE
Gien
Centre-ville - partie Ouest
Echelle : 1/2500

Objet	Date
Approuvé le	20 décembre 2019 par le Conseil Communautaire
Modification N°1	05 avril 2022
Mises à jour	10 janvier 2020, 28 août 2020, 2 décembre 2022, 19 juin 2023
Modification simplifiée N°2	12 mai 2023

 MEXPERT sas - 1, rue Napce - 45700 Villerrandeur

Légende :

-  Limite des zones
-  Espace boisé classé à conserver ou à créer
-  Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé et réglementé
-  Servitude au titre de l'article L.151-41 5° du code de l'urbanisme
-  Limite administrative

• Servitude de projet (art L151-41.5 du code de l'urbanisme) supprimée

Éléments du paysage à préserver

Patrimoine architectural :

- Bâti/ouvrage remarquable
 - Bi Bâtiment
 - Cn Châteaux
 - Gr Grange
 - Pt Pont
- Élément architectural
 - P Panneau

Patrimoine naturel :

- Haie

 Emplacement réservé		
	Objet	Bénéficiaire
(G)	Acès	Commune

